



LDC5
5TH UNITED NATIONS
CONFERENCE ON THE
LEAST DEVELOPED COUNTRIES

Table ronde thématique de haut niveau 8

Soutenir un reclassement durable et irréversible de la catégorie des pays les moins avancés

Mars 9, 2023

Doha time: 09h00 - 12h00

Thematic Roundtables Hall

Note d'orientation

#LDC5

Vingt PMA ont atteint les seuils de reclassement depuis l'adoption du Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA en 2011, ce qui représente un progrès important. Toutefois, ce chiffre est inférieur à l'objectif fixé par le Programme d'action d'Istanbul, à savoir que la moitié des PMA satisfassent aux critères de reclassement. Quatre pays ont été reclassés depuis 2011, sept autres ont été désignés pour être reclassés d'ici 2026, tandis que neuf autres ont rempli les critères de reclassement au moins une fois.

Lors de son examen triennal de 2021, le Comité des politiques de développement a recommandé une période préparatoire plus longue, de cinq ans, pour les PMA en voie de reclassement, ainsi qu'un suivi continu des effets de la pandémie au cours des prochaines années et lors du prochain examen du CPD en 2024.¹ Il est évident que des défis multidimensionnels et des chocs externes font obstacle à une transition sans heurt des PMA qui se trouvent à différents stades du reclassement. La perte simultanée des mesures de soutien spécifiques aux PMA, aggravée par les impacts économiques négatifs de la pandémie COVID-19, la guerre en Ukraine et la détérioration des perspectives macroéconomiques, sont des sources de préoccupation majeure pour les pays en voie de reclassement. Les stratégies de transition sans heurt et les processus de planification et de financement du développement doivent tenir compte de ces chocs. Un soutien adéquat de la part des partenaires de développement et commerciaux, ainsi que du système des Nations Unies, sera essentiel pour garantir la viabilité du reclassement.

Étant donné qu'à l'heure actuelle, la quasi-totalité des PMA d'Asie-Pacifique sont engagés dans le processus de reclassement, il convient de mettre davantage l'accent sur les défis auxquels les PMA d'Afrique sont confrontés pour atteindre les seuils de reclassement. Ces défis sont étroitement liés à leurs obstacles structurels, tels que la faiblesse du capital humain et la grande vulnérabilité économique et environnementale, qui doivent être résolus par la mise en œuvre intégrale du programme d'action de Doha en faveur des PMA.

Les pays en voie de reclassement et les pays reclassés, à des stades différents de leur développement, ont besoin d'un soutien spécifique pour relever leurs défis et répondre à leurs besoins distincts. Leurs vulnérabilités multidimensionnelles découlent non seulement du fait qu'ils sont des PMA, mais aussi, pour beaucoup, du fait qu'ils sont des pays en développement sans littoral (PDSL) ou des petits États insulaires en développement (PEID).

Le soutien doit être renforcé afin de s'assurer que le reclassement débouche sur une croissance économique et une prospérité durables. D'autres mesures d'incitation devraient être développées, telles qu'un programme de soutien renforcé visant à remédier aux vulnérabilités spécifiques des pays en voie de reclassement, notamment par le développement du secteur privé, la promotion des investissements et le renforcement de la résilience.

Le programme d'action de Doha vise à permettre à 15 PMA supplémentaires de satisfaire aux critères de reclassement d'ici à 2031. Il préconise donc d'améliorer la portée et l'utilisation des mesures de transition sans heurt et des mesures d'incitation pour tous les PMA en voie de reclassement et de fournir des mesures de soutien spécifiques aux pays récemment sortis de la catégorie des PMA afin que cette sortie soit durable et irréversible.

Les partenaires de développement et commerciaux et le système des Nations Unies devraient continuer à soutenir la mise en œuvre de stratégies de transition sans heurt afin d'éviter toute réduction brutale de

¹ Rapport du Comité des politiques de développement (E/2021/33, Supplément No. 13)

l'aide publique au développement, des préférences commerciales spécifiques aux PMA, des traitements spéciaux et différenciés, de l'aide au commerce ou de toute autre assistance technique et financière.

Le renforcement du soutien coordonné des Nations Unies, par exemple par le biais du groupe de travail interinstitutions sur les reclassement des PMA, a également été demandé. Une composante essentielle de ce soutien est le développement de capacités spécifiques sous la forme de services consultatifs politiques et techniques, qui sont incitatifs, limités dans le temps et adaptés aux besoins de chaque pays, y compris pour répondre aux éventuelles crises ou catastrophes auxquelles les pays peuvent être confrontés.

Cependant, ce type de soutien dédié au développement des capacités fait actuellement défaut.

Le soutien mondial spécifique à chaque pays et fondé sur des partenariats, offert par le mécanisme de soutien au reclassement durable dans le cadre du programme d'action de Doha, peut constituer un tremplin essentiel pour les pays en voie de reclassement et les pays reclassés. Il peut aider à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs. Le mécanisme a pour but d'aider les pays qui sont soit : i) évalués comme éligibles au reclassement la première fois et ceux qui sont proches d'atteindre le seuil de reclassement ; ou ii) les pays en voie de reclassement ou reclassés après 2019 - à ajuster leur préparation au reclassement dans le contexte de COVID-19, de la guerre en Ukraine et des futurs chocs externes, et à construire une plus grande résilience pour une transition sans heurt dans la prochaine décennie et au-delà. Le mécanisme de soutien au reclassement durable offre six principales lignes d'offre de services : 1) Remédier à la perte des mesures internationales de soutien spécifiques aux PMA ; 2) Améliorer la capacité des PMA en voie de reclassement et reclassés à accéder à un soutien non spécifique aux PMA ; 3) Préparer et mettre en œuvre une stratégie de transition sans heurt ; 4) Aider à accéder au financement pour la transition et au-delà ; 5) Faciliter la coopération Sud-Sud, le dialogue et le partage des connaissances et des expériences spécifiques aux pays et aux régions ; et 6) Assurer une participation effective au processus de suivi du Comité des politiques de développement.

Le mécanisme appelle à un partenariat mondial revigoré et tourné vers l'avenir, avec un rôle impératif pour la communauté internationale, qui doit fournir toutes les ressources nécessaires au soutien dont les pays en voie de reclassement et les pays reclassés ont besoin. Ce soutien devrait fournir les outils nécessaires à un reclassement durable et au renforcement de la résilience face aux futurs chocs économiques, environnementaux et sociaux, ainsi qu'à un suivi renforcé, afin que le reclassement soit irréversible. Il requiert l'attention et le soutien urgents des principaux partenaires de développement et commerciaux et de la communauté internationale au sens large.

Objectif

Cette table ronde est axée sur la recherche d'un consensus pour renouveler et revigorer les partenariats. Elle appelle à la nécessité de mobiliser un soutien international supplémentaire et des actions en faveur des PMA afin de renforcer leur résilience face aux chocs multiples, de se préparer au reclassement et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

Questions directrices: Les orateurs, les panélistes et les participants, lorsqu'ils interviennent, doivent être guidés par les cinq questions pertinentes suivantes :

1. Quels sont les principaux défis que doivent relever les PMA en voie de reclassement et reclassés pour assurer une transition sans heurt ainsi qu'un reclassement durable et irréversible ?

2. Quelles plates-formes et quels mécanismes peuvent être utilisés par les pays en voie de reclassement et les pays reclassés pour partager les bonnes pratiques afin d'assurer un reclassement durable et irréversible ?
3. Quelles actions spécifiques la communauté internationale peut-elle entreprendre pour améliorer l'adéquation et l'efficacité des mesures de soutien international existantes qui ciblent les besoins des pays en voie de reclassement et des pays reclassés dans les domaines du commerce, de la capacité de production, de la mise en œuvre flexible des régimes de protection de la propriété intellectuelle et du financement du développement ?
4. Quelles sont les opportunités émergentes pour de nouveaux moyens de renforcer la résilience, en particulier les infrastructures résistantes au climat et aux risques de catastrophe et la réduction des risques liés au financement du développement? Comment les partenaires du développement réagissent-ils pour soutenir les pays en voie de reclassement et les pays reclassés?
5. Comment le mécanisme de suivi peut-il être renforcé par le Comité des politiques de développement des Nations Unies et la communauté internationale afin de surveiller efficacement toute perturbation des progrès des pays en voie de reclassement et des pays reclassés et de fournir une assistance immédiate pour répondre aux crises et aux chocs ?